

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2010-2208 du 28/07/2010 fixant le montant de la redevance des emplacements de stationnements réglementés par des appareils de type «horodateurs» sur les voies publiques
(Journal de Monaco du 6 août 2010).

(Abrogé par l'arrêté municipal n° 2011-0198 du 18 janvier 2011).